



FORMATION AUX METIERS DE CHEF DE SERVICE DE SECURITE INCENDIE

	EFFECTIF 12 Participants au maximum		DUREE 223H Minimum		COÛT 4130€ Soit 18.51€/heure		DATES SESSION NOUS CONSULTER
PUBLIC	Toutes personnes souhaitant travailler en tant qu'agent de sécurité incendie en ERP ou IGH devant justifier des qualifications prévues par l'Arrêté du 2 Mai 2005 modifié (Arrêté du ministère de l'Intérieur)						
PRE REQUIS	Aptitude physique ; savoir lire, écrire et compter ; avoir un esprit logique et une bonne élocution ; avoir le BAC ou le SSIAP2 + expérience professionnelle						
OBJECTIFS	Permettre aux personnes d'assurer la sécurité des personnes et la sécurité des biens au sein des ERP ou IGH ; intervenir face à un début d'incendie ; alerter ; évacuer le public et accueillir les secours.						
VALIDATION	QCM avec note minimale de validation fixée à 12/20 + épreuve pratique						
Méthode et support	Cours théorique Powerpoint®/ Vidéoprojecteur/ mise en situation sur site						
Moyens Pédagogiques	Présentiel ; matériels incendie ; visites de site. SSI en fonction ; aire de feu						



PROGRAMME DE FORMATION

- **I- FEU ET CONSEQUENCES (12h) :**
 - Le feu et son comportement ; mise en œuvre des moyens d'extinction
- **II- SECURITE INCENDIE ET LES BATIMENTS (65h) :**
 - Matériaux de construction ; études de plans ; outils d'analyse.
- **III- REGLEMENTATION INCENDIE (70h) :**
 - Organisation générale de la réglementation ; classement des bâtiments ; dispositions constructives et techniques ; moyens de secours ; visites ; notions relatives à l'accessibilité des personnes handicapées
- **IV- GESTION DES RISQUES (23h) :**
 - Analyse des risques ; réalisation des travaux de sécurité ; documents administratifs.

- **V- CONSEIL AU CHEF D'ETABLISSEMENT (6h) :**
 - Information de la hiérarchie ; veille réglementaire.
- **VI- CORRESPOND DES COMMISSIONS DE SECURITE (6h) :**
 - Les commissions de sécurité
- **VII- MANAGEMENT DE L'EQUIPE DE SECURITE (26h) :**
 - Organiser le service ; exercer la fonction d'encadrement ; notions de droit du travail ; notions de droit civil et pénal.
- **VIII- BUDGET DU SERVICE SECURITE (8H) :**
 - Suivi budgétaire du service ; fonction achat ; fonction maintenance ;
- **IV- ROLES ET MISSIONS DES AGENT DE SECURITE INCENDIE (18h) :** service de sécurité ; présentation des consignes de sécurité et main courante ; poste de sécurité ; rondes de sécurité et surveillance des travaux ; mise en œuvre des moyens d'extinction ; appel et réception des services publics de secours ; sensibilisation des occupants.
- **EVALUATION :**
 - Epreuves écrite 1 : QCM de 40 questions (40 minutes)
 - Epreuves écrite 2 : rédaction d'une notice technique de sécurité, à partir de plans portant sur un groupement d'établissement non isolés de 1^{er} catégorie ou 2^e catégorie (2h30)
 - Epreuve orale : jury (15 minutes / stagiaire)